

**Esquimaux:**

Tout rapport fait au Gouvernement relativement à certaines tribus d'Esquimaux: ordre de la Chambre—M. Knight, 189; dépôt de la réponse, 341.—Doc. parl. n° 188.

**États-Unis:**

Présentation d'un échange de notes concernant les bases terre-neuviennes louées aux États-Unis, 260.—Doc. parl. n° 26*m*.

Présentation d'une Convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique pour modifier et compléter la convention et le protocole qui l'accompagne tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôt sur le revenu, 18.—Doc. parl. n° 26*h*.

Présentation d'une Convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique pour modifier et compléter la convention tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts et de droits de succession, 18.—Doc. parl. n° 26*i*.

**Étiquetage:**

Présentation de copie de l'arrêté en conseil C.P. 6653 établissant les règlements concernant l'étiquetage de la térébenthine, 17.—Doc. parl. n° 120*a*.

**Excédents ou déchets:**

Quantité des excédents ou des déchets de blé, d'avoine, d'orge, de seigle et de lin, à l'égard de chaque société qui exploite des éleveurs dans les provinces des Prairies: ordre de la Chambre—M. Argue—et dépôt immédiat de la réponse, 265.—Doc. parl. n° 124*d*.

**Exportation:**

Voy. *Permis*.

**Extradition:**

Motion de M. Garson tendant à renvoyer au comité permanent des Affaires extérieures la Convention supplémentaire relative à l'extradition conclue entre les États-Unis d'Amérique et le Canada, 285.

Motion de M. Pearson portant qu'il importe que les Chambres du Parlement approuvent la Convention supplémentaire relative à l'extradition conclue entre les États-Unis d'Amérique et le Canada, et adoption de la motion, 362.

**F****Femmes:**

Nombre de femmes enrôlées dans les services armés: ordre de la Chambre—M. Diefenbaker, 290; dépôt de la réponse, 603.—Doc. parl. n° 80*d*.

**Fête de la Confédération:**

Motion de M. Arsenault tendant à retirer la proposition de bill intitulé: "Loi concernant la fête de la Confédération", 27.

**Fête du Dominion et jour de Victoria:**

Voy. *Jour de Victoria*.